

---

Et tout cela au moment même où des négociateurs tentaient de s'entendre sur un nouveau système monétaire international et de lancer la troisième réforme du commerce international depuis la guerre.

En dernière analyse, nous avons jugé bon d'adopter un optimisme prudent. Nous avons misé sur une reprise de la croissance, sur une coopération internationale plus efficace et plus étendue, sur des transferts de ressources accrus entre pays riches et pauvres et sur une réforme graduelle des institutions économiques internationales destinée expressément à combler l'écart et à rétablir l'équilibre entre les uns et les autres. Au niveau des détails, nous nous attendons à ce que les événements démentissent certaines de nos conjectures. Nous ne prétendons pas, en dévoilant cette stratégie de développement international, déposer les tables de la loi, sans égard à ce qui arrivera au cours des cinq prochaines années. Les experts de l'ACDI et d'autres fonctionnaires continueront de suivre de près l'évolution de la situation mondiale, tant en ce qui concerne la production alimentaire, les termes de l'échange et l'industrialisation que les recettes de devises étrangères et l'endettement. Si les circonstances l'exigent, le Cabinet est même prêt à modifier, dès 1976, l'orientation de la politique canadienne en matière de développement international.

Car ce document de politique n'a pas été conçu dans le vide. Comme vous le savez sans doute, il est sur le métier depuis quelque temps, et sa rédaction a été éclairée par un examen étendu de l'assistance au développement; nombre d'initiatives canadiennes récentes ont d'ailleurs été influencées par ces orientations stratégiques avant même qu'elles ne soient rendues publiques. Venant, par exemple, à la suite des engagements que nous avons pris à la Conférence sur l'alimentation à Rome et à la participation croissante du Canada aux efforts déployés sur la scène internationale pour enrayer la menace de famine dans le monde, l'importance que nous avons l'intention d'accorder, aux cours des cinq prochaines années, à la production alimentaire et au développement rural ne surprendra guère; il ne faut pas pour autant en amoindrir l'importance.

Je voudrais maintenant aborder d'autres aspects de la nouvelle stratégie. Dans le domaine du développement international, comme dans d'autres domaines, l'attrait de la nouveauté est tel, qu'on a tendance à prendre pour acquis les éléments de continuité d'un document de politique comme celui-ci. Or, ce qu'on retient des politiques antérieures est souvent tout aussi important que ce qu'on y change ou ajoute. J'ai donc cru bon de signaler que le Gouvernement canadien maintient l'engagement qu'il a pris d'atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut fixé par les Nations Unies pour l'assistance publique au développement, par des augmen-

---